

NANTES, le 25 mai 2011

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
317 SE/EV

Madame, Monsieur le Délégué Syndical,

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux questions posées pour la réunion des **Délégués du Personnel du 20 mai 2011**.

274 - Services modifiés jours jaunes

Encore une fois, tout n'a pas été prévu pour que les conducteurs puissent se rendre à leur prise de service.

Pas de navette le soir pour retourner sur le dépôt de Dalby alors que le matin, une navette était mise en place.

Pas de correspondance avec le BRT pour les services qui finissaient à « commerce »

Pourquoi faut-il toujours réclamer des choses évidentes ?

Il y avait, effectivement, une navette pour le matin. Le soir, tous les services (à une exception près) avaient une correspondance pour rentrer sur Dalby.

Pour ce service restant, l'information est remontée dans les 48h. La correspondance a été créée 24 heures après.

275 - Remplaçant/remplacé

Pouvez vous nous confirmer que le remplaçant est affecté sur le service qu'aurait eu le remplacé ?

Oui, nous confirmons : le remplaçant fait le service du remplacé si ce dernier est affecté, et le remplaçant est affecté en fonction de l'ancienneté du remplacé si ce dernier est non affecté.

276 - Mode opératoire de la prévention

Une personne fume dans le bus et refuse d'éteindre sa cigarette, le conducteur demande une intervention de la prévention. Une équipe arrive et laisse le passager dans le véhicule, le conducteur a l'impression qu'on se moque de lui, il est furieux. Pour SUD, la prévention doit être l'alliée du conducteur et faire descendre la personne qui ne respecte le règlement.

Dès lors que le client s'est mis en règle au regard du règlement intérieur, nous ne pouvons plus, légalement, l'obliger à descendre.

En outre, ce point sera discuté avec le service de la prévention pour qu'il y ait un mode opératoire identique pour tous.

277 - Prévention/haluchère

Les agents de prévention en quai à Haluchère ne peuvent-ils pas faire de l' « îlotage » et être présents dans les tramways entre beaujoire et pin sec, plutôt que de rester en station.

En conformité avec les critères qualité pour la certification, une équipe de prévention est présente tôt le matin pour sécuriser le site de la Haluchère.

La prévention va se rapprocher du service qualité pour modifier ce critère « Qualité ».

278 - Ligne 59

Les temps sont infaisables en jours jaunes, avez-vous corrigé ce problème pour la rentrée prochaine ?

Les temps n'ont pas été modifiés mais nous avons travaillé sur les temps de battement qui représentent 28 % du temps.

279 - Mineurs

Est-il vrai que l'on ne peut pas expulser un mineur d'un bus ou d'un tram ? Doit-on également l'accepter s'il n'a pas de titre de transport ?

Que doit faire le conducteur si le même mineur se présente tous les jours sans titre de transport ou s'il fait preuve d'incivilité ?

Si un mineur n'a pas de titre de transport, le conducteur doit appeler le PCC pour que la MPA ou un agent de maîtrise vienne pour verbaliser.

280 - Ligne 32

Sur cette ligne, l'automobiliste qui a agressé notre collègue continue de s'approprier l'arrêt de bus, et de narguer les conducteurs, SUD vous demande de faire appel à la fourrière.

De plus, nous souhaitons avoir une copie des plaintes adressées à la police par la Semitan, au cours des mois précédents l'agression.

La Semitan a porté plainte à maintes reprises et est entrée en contact avec la police, sur ce sujet.

Dès qu'un conducteur est confronté au problème, il doit prévenir le PCC qui fera appel à la police municipale ou nationale pour verbalisation.

Nous avons eu moins de signalements dernièrement, mais le problème n'est pas résolu.

Nous restons vigilants.

281 - Problèmes sur le 23-10

Ce bus, entre « édit de Nantes » et « Zola » est complet et la tension est au maximum sur les sorties d'école du soir, les conducteurs ont remonté l'information maintes et maintes fois, la prévention est intervenue un mercredi après midi dans l'année ! Là encore la parole des conducteurs n'est plus suffisante, SUD se demande ce qu'il faut faire.

Le bus 23-10 a été signalé quelques fois (4 ou 5 fois depuis septembre) comme complet.

Nous n'avons aucune remontée concernant la tension sur ces arrêts.

Nous allons regarder.

282 - Formation mal de dos

Le formateur préconise une cale pour le pied gauche, cette question a déjà été soulevée, la cale est-elle en instance de fabrication ?

Effectivement, le formateur assurant la formation DIF (mal de dos) a évoqué avec le groupe l'existence de cales utilisées dans certains réseaux.

Nous devons nous positionner sur cette demande avec le CHSCT. Un test sera lancé.

283 - Toilettes beaujoire

Les travaux de réfection n'ont toujours pas été enclenchés. SUD vous demande aussi de vérifier l'aération car elle est inefficace.

La commande pour le remplacement du sanitaire est partie la semaine dernière, les travaux auront lieu en juin.

284 - Ligne 21

Arrêt chocolaterie, en direction de « Perray », SUD vous demande de faire élaguer les arbres.

Nous n'avons pas eu de signalement mais nous allons regarder.

285 - Bungalow parking Beaujoire

Pour la durée des travaux qui s'annoncent, SUD vous demande l'accès pour les conducteurs à ce local et de l'équiper d'un distributeur de boissons.

Nous confirmons notre position, nous ne sommes pas favorables.

Cette demande n'est pas justifiée puisque les bâtiments de la Haluchère resteront ouverts pendant toute la durée des travaux.

286 - Cours OLIVIER DE CLISSON

Le samedi, les voitures venant de Commerce bloquent les bus venant de Malakoff. Sud vous demande d'intervenir auprès de la mairie.

Nous allons faire une demande d'intervention auprès de la police.

287 - BRT LIGNE 1

La CGT vous demande quel type de matériel roulant sera utilisé pour effectuer les BRT de la ligne 1 cet été ?

Il s'agira de bus articulés.

288 - EFFECTIF ATELIER BUS A DALBY

La CGT souhaite connaître le nombre de salariés embauchés, à ce jour à Dalby, suite à la restructuration de cet atelier, sachant que la Direction a promis 8 embauches pour fin juin ?

Au 1er juillet 2011, les 8 personnes supplémentaires seront présentes.

289 - REMPLACEMENT

Sur le dépôt de Saint Herblain un conducteur non affecté et d'accord pour rouler sur tous les dépôts a voulu remplacer un assureur, hors l'agent de maîtrise a refusé et a dit que c'était impossible de faire un remplacement entre un non affecté ou affecté et un assureur.

Un remplacement est autorisé entre un assureur et les conducteurs de son UP ou entre tous les assureurs entre eux.

Il n'est pas autorisé entre un assureur et un agent d'une autre UP.

Une note précisera l'ensemble de ces règles.

290 - INVASION MOUSTIQUES A L'ATELIER TRAMWAY A DALBY

Malgré plusieurs interventions auprès de la hiérarchie tramway et IF, rien n'a été fait pour traiter l'invasion des moustiques !

La CGT vous demande d'agir !

Suite à une demande de l'atelier Tramway, un nettoyage et un curage des locaux de lavage haute pression ont été effectués vendredi 13/05/2011 (pour limiter les eaux stagnantes dans cette zone).

La fréquence de cette intervention sera d'ailleurs augmentée. Cette intervention était auparavant au nombre de 1 fois par an, désormais nous effectuerons 1 intervention tous les 3 mois.

Parallèlement, GSF a fait une pulvérisation pendant la nuit. Nous restons vigilants.

291 - -RETARD HAROQUET

La CGT vous demande de remettre les reliquats de dotation vestimentaire aux conducteurs à disposition dans tous les dépôts, évitant à ceux-ci de se déplacer sur leur temps personnel jusqu'au centre ville ?

Une semaine de livraison a été organisée dans chaque unité de production, au moment de la livraison initiale fin février, mi-mars. Nous n'avons pas prévu d'en refaire une pour 2011. Pour 2012, nous serons vigilants avec la Société Arrouet pour que la livraison soit complète.

292 - TRAVAUX LIGNE 4

la CGT tient à vous informer de la dangerosité de la situation concernant la station tripode dans le sens Foch –Vertou. En effet, faire insérer un busway dans la circulation générale après la station tripode sans aucune visibilité des voitures qui roulent de front et aucun visuel des automobilistes qui arrivent sur votre droite ressemble à de l'inconscience. La CGT vous demande de faire desservir cette station sur la chaussée comme les autres pendant les travaux et donc faire sortir les bus sur le pont.

Nous allons regarder.

293 – JTT

La CGT vous demande d'adapter les horaires de ces journées en fonction des horaires de travail de tous les salariés.

L'entreprise a déjà avancé en mettant en place des NTT (cf note du 16 février 2011) pour les conducteurs de nuit titulaires (lundi à vendredi).

294 - TOILETTE LIGNE 30 LE DIMANCHE.

Plusieurs fois nous vous avons soulevé le problème des toilettes de la ligne 30. Auquel vous nous avez répondu que l'accès des toilettes à l'atelier était possible par les grandes portes, ce qui n'est pas vrai le week-end. Celles-ci sont closes, alors quelles solutions proposez vous ? Pour l'instant nous avons le choix soit d'abandonner le bus ou soit de rentrer dans le dépôt avec celui-ci.

Sur les 10 courses en terminus à Trentemoult, les battements s'échelonnent de 7 à 24 mn. Cela laisse le temps de se rendre en salle de prise de service en passant par le portillon.

Mais la règle est claire : on ne rentre pas dans l'enceinte du dépôt avec son bus.

295 - QUAI BUSWAY PLACE FOCH

Actuellement un gouffre s'ouvre sous les roues, y a t-il des travaux de prévu pour remettre ce quai en état ?

Nous avons effectivement constaté un fort déchaussement des pavés quai 2. Les interventions sur ce site sont très contraignantes, notamment en termes d'exploitation.

Plusieurs relances ont été faites à Nantes Métropole concernant la place Foch. A aujourd'hui, Nantes Métropole a confirmé une intervention imminente sur les quais fin mai-début juin.

296 - INSULTE AU QUOTIDIEN

La CGT vous informe que les insultes ne font pas parti des statistiques et pourtant dès que l'on s'applique à faire notre travail correctement les insultes deviennent notre pain quotidien, nous n'avons plus de plaisir à faire notre travail.

Nous en sommes conscients !

297 - PRIORITE ENTREE DU PONT DE PIRMIL VERS COMMERCE

La CGT vous demande pour la énième fois, pour qui est la priorité en s'engageant sur le pont de Pirmil en direction de commerce ? Si elle est pour les bus, il faut que ce soit signalé aux automobilistes.

Nous avons fait une demande de renforcement de la signalisation horizontale et verticale à maintes reprises. Celle-ci n'a jamais été suivie d'effets, nous réitérons.

298 - PIECES DE RECHANGES POUR LES BUS GX 317 HEUHIEZ

Dans le feu vert n°146, on peut lire en entête le bus en mode évolution et dans un paragraphe, le prolongement de vie des gx 317. Comment allez- vous prolonger la vie de ces bus si vous n'achetez pas les pièces comme les injecteurs, pour le bon fonctionnement de ceux-ci ? Actuellement les bus ne sont pas réparés, les injecteurs sont nettoyés et remis en circulation sur une autre ligne, le même problème réapparaît 48 heures plus tard !

Les bus signalés sont tous réparés.

Les injecteurs sont déposés en intervention curative ou préventive. Ils sont nettoyés et contrôlés à l'atelier central. Les injecteurs déclarés bons par le contrôle sont remis en stock et présentent les mêmes caractéristiques que des injecteurs neufs.

Nous constatons cependant qu'une petite proportion d'injecteurs, qu'ils soient neufs ou remis en état à l'atelier, une fois montés sur le moteur d'un GX317GNV, ne donne pas satisfaction en exploitation.

Dans l'état actuel de nos connaissances et de celles de la profession, nous ne savons pas faire mieux.

Donc, ce problème est bien identifié par la maintenance qui travaille dessus.

299 - REGLES D'ATTRIBUTION CONSEILLERS MOBILITES

Quelles sont les règles d'attribution des services des conseillers mobilités et des agents du Service Consommateur le samedi lorsqu'ils sont à l'Espace Transport (soit après le 25 Juin)? Sont-ils soumis à la règle d'ancienneté ?

Les services du samedi à l'espace Mobilité étant tous de journée, il n'y a pas de règle d'ancienneté.

300 - TELEPHONIE ESPACE TRANSPORT

En semaine, après le 25 juin, le service téléphonie de l'espace transport ferme à 19h. Est-ce que le service consommateur bénéficie des mêmes horaires après le 25 juin ?

Non. Le centre d'appels ouvre et ferme sur les mêmes horaires de service qu'aujourd'hui.

301 - NON RESPECT DE ROULEMENTS

Suite aux arrêts maladies/congés maternités, beaucoup d'agents se plaignent du non-respect de leurs roulements pour les besoins du service. Pour exemple, des agents qui devaient être en service matin se retrouvent en soir ou bien en après-midi. Ne pourrait-on pas faire appel à un conducteur qui pourrait assurer et soulager les besoins du service (déjà fait) ?

Avant de faire appel aux conducteurs, le centre d'appels organise les services en fonction de ses effectifs.

302 - FUTURS ROULEMENTS

Quels sont les futurs roulements de service des conseillers mobilité ? A ce jour ils n'ont toujours aucunes nouvelles.

Les roulements restent identiques.

Le service 12 (matin) reste en 12.

Les services 20 (soir) passent en 16 (Soir).

303 - GROUPE DE TRAVAIL PREVENTION

Pouvez-vous nous communiquer une date pour le groupe de travail prévention sur la mise en place d'un mode opératoire sur les conditions de travail des AAP ainsi que les modalités désignant les personnes affectées à ce groupe.

Le groupe de travail prévention sera composé d'un représentant CGT, un CFDT, un CFTC, un SUD exerçant l'activité, un chef de mission, Pascal AUBIGNAT, Franck MOREAU, Marc BRAUD.

304 - La parole du client contre celle du conducteur :

Comment expliquez-vous qu'un conducteur n'ayant aucune réclamation client depuis son entrée à la Semitan (environ 8 ans), se voit reprocher 3 réclamations (type : correspondance, avance...) en l'espace de quelques semaines ? Il serait bon de filtrer les réclamations injustifiées. « Le client est roi » comme on dit mais il ne faut pas tout croire !!

L'explication du conducteur est nécessaire à une réponse circonstanciée de la réclamation.

305 - Rue de la Lombarderie (lignes 52, 70) :

La CFDT demande une intervention avec la pose de potelet sur le côté de la rue où le stationnement non autorisé est devenu récurrent car deux véhicules ne peuvent plus s'y croiser.

Nous prendrons rendez-vous avec le responsable de lignes et Nantes Métropole pour étudier le problème.

306 - Bouton alerte fraude future radio numérique :

Vous nous dites que cela a un coût (DP d'avril)... La CFDT vous demande s'il n'est pas préférable au "coût" de la vie d'un conducteur qui aura fait respecter le devoir d'un client de fournir un titre de transport.

Une étude est en cours. Nous attendons la réponse de notre fournisseur.

307 – Sécurisation urgente ligne 4 (rappel questions 521, 522 et 523 de novembre et 49 de janvier)

La CFDT vous redemande :

- des marquages "pistes cyclables" sur la plateforme Duchesse Anne afin de guider les cyclistes
- des marquages "busway, bus" sur les entrées de couloir et dans tous les carrefours pour éviter que les automobilistes n'empruntent les voies busway par erreur
- un R24 qui manque toujours au croisement Bd Maraichers-rue Grand-Maison (sens arrêt Chapeau Verni vers arrêt Maraichers),.
- repositionner tous les panneaux de signalisation « arrêt absolu au rouge clignotant ».

Nantes métropole a été relancé sur ces points. Nous sommes en attente de leurs réponses.

Nous ferons un point lors des prochaines DP.

308 – Commission habillement et monnayeur :

La CFDT tient à ce qu'il soit proposé un monnayeur (voir site Paultis.com) lors de la prochaine commission pour une attribution dans la prochaine dotation.

Nous regardons pour l'intégrer dans la dotation.

309 – Jour été supplémentaire

Le jour supplémentaire apparaît bien sur feuille en salle de service. La CFDT vous demande de le valider sur Résonance en concomitance. Le salarié est ainsi prêt à demander un congé et de voir si sa demande est prise en compte

C'est fait.

310 – Oui ou non ?

Vous avez sûrement remarqué ce petit bungalow noir caché sous ces magnifiques platanes dont le potentiel allergisant est de 4 sur une échelle allant de 0 (nul) à 5 (très fort). Flanqué de ses fines parois, ce local absorbe, telle une éponge au beau milieu de l'océan, tous les bruits environnant allant du ronronnement des 11 et 52 au roulis du tram 1, sans oublier le brouhaha de notre clientèle. C'est dans ce milieu hostile, dans la poussière et la chaleur, que les agents co essaient de travailler entre éternuement, quinte de toux et maux de tête. En aviez-vous conscience ???

A ce niveau-là, non ! Au 27 juin, cela sera terminé.

311 - Toilettes au terminus « Rivière » de la ligne 73 :

En janvier 2011, votre réponse était : « Evoqué à nouveau avec Nantes Métropole. Une personne à la DID est en charge du dossier. » Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Nous sommes sur l'acquisition de toilettes sèches, nous regardons où les installer, car nous ne savons pas si le terminus ne va pas changer de place.

312 - Ligne 3 (Beauséjour- Viarme) et Ligne 1 (Romain Rolland):

De nombreuses fois la CFDT vous a interpellé. Quand allez-vous faire interdire les demi-tours, où tourne à gauche & à droite sur la plateforme tramway.

Nantes Métropole a été relancé. Nous sommes en attente de leurs réponses.

313 - Notes de services Déviations :

La CFDT vous rappelle votre proposition de faire paraître sur Résonance toutes les déviations, pour réduire les dysfonctionnements. Les paroles s'envolent mais les écrits restent. La CFDT vous demande de confirmer.

La rubrique Déviations sera très prochainement disponible sur Résonance pour l'ensemble du personnel. Les derniers ajustements techniques sont en cours avec le prestataire.

314 - Service Contrôle:

De nombreux agents du service contrôle voudraient que leur Chef de mission soient plus souvent avec eux sur le terrain. La CFTC vous demande d'y remédier.

Tout dépend des congés pris et programmés.

315 - Droit de visionnage:

Au nom du droit à l'accès donné par la CNIL, toute personne peut prendre connaissance de l'intégralité des données le concernant. La CFTC vous demande de respecter ce droit pour que tout salarié demandeur de visionner la vidéo dans laquelle il a été agressé soit exaucé.

Suite à un dépôt de plainte, la personne peut demander un rendez-vous par l'intermédiaire de son responsable hiérarchique pour le visionnage de la vidéo.

316 - Numéro de parc Tramway:

La CFTC vous demande la possibilité de coller sur les pare-brises de chaque rame le numéro de celle-ci. De telle manière que lors d'un incident échappant au conducteur, celui qui le suit puisse donner le numéro au PCC.

1- il y a une distance réglementaire entre deux véhicules (cette distance nécessiterait de mettre un adhésif relativement important pour que le numéro soit vu).

2- il suffit de dire au PCC qu'il s'agit du véhicule qui vous précède pour qu'il sache de quel véhicule il s'agit.

317 - Filtres à particules :

Dans les tramways, existe-t-il des filtres à particules pour la climatisation ? Si oui, sont ils changés régulièrement ?

Il y a des filtres sur les climatisations et ils sont changés très régulièrement, soit tous les 5000 km, ou 2500 km en période de pollen.

318 - Recrutement » Assureurs » :

Comptez vous à la rentrée 2011 étoffer cette profession ? En effet quand ils sont en vacances et qu'il y a des pics d'absentéisme, il devient difficile pour la gestion de couvrir l'ensemble des services.

Nous avons lancé un appel à candidatures pour 10 assureurs supplémentaires.

319 - Délai de prévenance :

Il nous a été rapporté qu'un conducteur de Trentemoult dont les vœux sont des matins, a été crédité d'un 2 fois et ce pour la première fois. Il ne s'est pas présenté l'après-midi, en conséquence il devait écoper d'une sanction mais ne l'a vraisemblablement pas eue car l'entreprise se devait de la prévenir 11 jours à l'avance. La CFTC vous demande s'il est effectivement établi qu'un délai de prévenance doit être observé pour tout changement de « tendance » dans les horaires liés au travail ?

Un conducteur non affecté est affecté en fonction des règles en vigueur, c'est-à-dire son vœu en fonction de son ancienneté.

Si ces règles sont respectées, il peut être affecté sur un service qui n'est pas son premier vœu (même si cela est très exceptionnel pour un très ancien) au moment de la validation de la feuille.

320 - Porte d'accès au BRIEF :

Malgré plusieurs signalements, la porte qui donne accès au BRIEF n'a plus de ressorts et n'est donc plus retenue lorsqu'elle se referme. La CFTC vous demande de procéder à la réparation de cette porte qui claque depuis maintenant fort longtemps.

Le dernier signalement date du 14/04/2011. L'intervention a eu lieu le 18/04, pour un réglage. Depuis, il n'y a pas eu d'autres signalements transmis.

321 - Porte d'accès au BRIEF bis :

Toujours concernant cette porte, beaucoup de personnes viennent uriner contre celle-ci durant la nuit et parfois le jour. Nous vous laissons imaginer les odeurs qui en dégagent et qui persistent la chaleur aidant.

La CFTC vous demande d'apporter une attention particulière au nettoyage quotidien à proximité de cette porte.

La station Commerce 1 est régulièrement nettoyée (4 à 5 passages / jour), 1 lavage est prévu par jour. Nous allons accentuer le lavage aux alentours des bâtiments. L'information sera transmise aux personnes intervenantes.

322 - Navette aéroport:

Au départ de l'Aéroport à 15h15, il est récurrent que des étudiants empruntent la navette et ce jusqu'à Commerce en présentant leur pass annuel ou leur abonnement mensuel. La CFTC vous demande de remédier à cette situation qui place le conducteur en porte-à-faux vis-à-vis des clients qui paient leur billet 7 euros.

Les conducteurs doivent appeler le PCC pour signaler d'éventuels fraudeurs. Une équipe prévention ou contrôle est envoyée si possible pour un contrôle idéalement à la Gare SNCF. Des contrôles aléatoires ont eu lieu, également en jours bleus.

323 - Appel à candidatures :

La CFTC vous demande si un appel à candidatures sera émis pour le remplacement des agents du BRIEF qui arrivent en fin de contrat cet été ?.

Les salariés du BRIF sont pris parmi les ACIC et sur leurs capacités commerciales.

324 - Retour au Département « Sureté » :

Comme nous en avons déjà parlé à plusieurs reprises, la CFTC vous demande d'acter le fait de pouvoir retourner au département « sureté » après 1 an au lieu de 2 aujourd'hui. A la rentrée de Septembre les besoins en personnels sont importants et les candidatures en interne maigres, comme la Direction ne s'y était pas opposé cette « mesurette » trouvera preneur avec des personnels déjà formés et motivés par le travail en équipe.

Ce sujet sera discuté avec la Direction Exploitation Maintenance.

325 - Stationnements Ile Gloriette pour la « Prévention » :

La CFTC a pris acte que l'entreprise ne remboursera pas les amendes reçues par les agents de prévention pendant les 2 jours ou certains ASVP ont fait du zèle.

En conséquence la CFTC a réglé les amendes des agents demandeurs et va prendre des mesures de recours administratifs auprès de l'inspection du travail. Comment avec un badge « Sémitan » et un accord verbal de la Police ou pendant des années cela a fonctionné parfaitement nous en arrivons à des situations conflictuelles ?

Nous désirons avant d'entamer toute procédure que la Direction se positionne sur une de nos propositions :

- Soit l'attribution d'une prime spéciale « stationnement » de 2€ couvrant la période payante de 17 à 19h (pour les personnels de nuit).
- Soit un accord écrit avec les ASVP à l'identique de ce qui se faisait avec le badge.
- Soit faire comme les ACIC, prise de service à Dalby et acheminement du personnel avec un véhicule de fonction et idem pour le retour.

Nous partons sur la solution 2. Nous allons refaire des badges pour éviter les photocopies comme actuellement.

Nous rappelons que l'accord porte sur le triangle ouest du parking.

TOILETTES TERTRE

Des toilettes de chantier ont été installées : elles sont sales et indignes

Sud vous demande de faire le nécessaire et la raison pour laquelle on ne peut continuer à aller au gymnase ?

Nous sommes sur l'acquisition de toilettes sèches pour cet arrêt.

Parallèlement, le gymnase est toujours autorisé.

LIGNES 59 et 25

Les problèmes sur ces 2 lignes amènent le syndicat SUD à vous demander un accompagnement accru des services de prévention : pour la ligne 59, ce sont les problèmes liés aux établissements scolaires près de l'arrêt Prud'hommes et sur la ligne 25, ce sont les problèmes de comportement des usagers, qui induisent des relations difficiles avec les conducteurs

Sur la ligne 59, une action a été réalisée mercredi 18 mai. Nous allons augmenter la présence.

Un nouveau contact sera fait avec l'établissement le Hérault

Nous regardons pour coupler l'action avec la médiation.

Sur la ligne 25, nous avons fait une présence mais rien de particulier.

DONS DE PLAQUETTES

Certains conducteurs font des dons de plaquettes, cela nécessite beaucoup de temps, ils peuvent être appelés, Sud vous demande de prendre ce temps en temps de travail.

Non, ce n'est pas prévu.

TERMINAUX INFORMATIQUES : Pirmil, Trentemoult, Grèneraie, Commerce :

Ils sont souvent en panne, cela occasionne des problèmes pour les personnes sans affectation, Sud vous demande d'inscrire le numéro du service où l'on peut signaler le problème à proximité des ordinateurs

Le numéro de la hot ligne informatique est le 8888, elle est joignable du lundi matin au mercredi midi, et du jeudi matin au vendredi midi.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Délégué Syndical, l'expression de nos meilleures salutations.

Sylvie DENIS
Directeur des Ressources Humaines

Prochaine réunion : 17 juin 2011